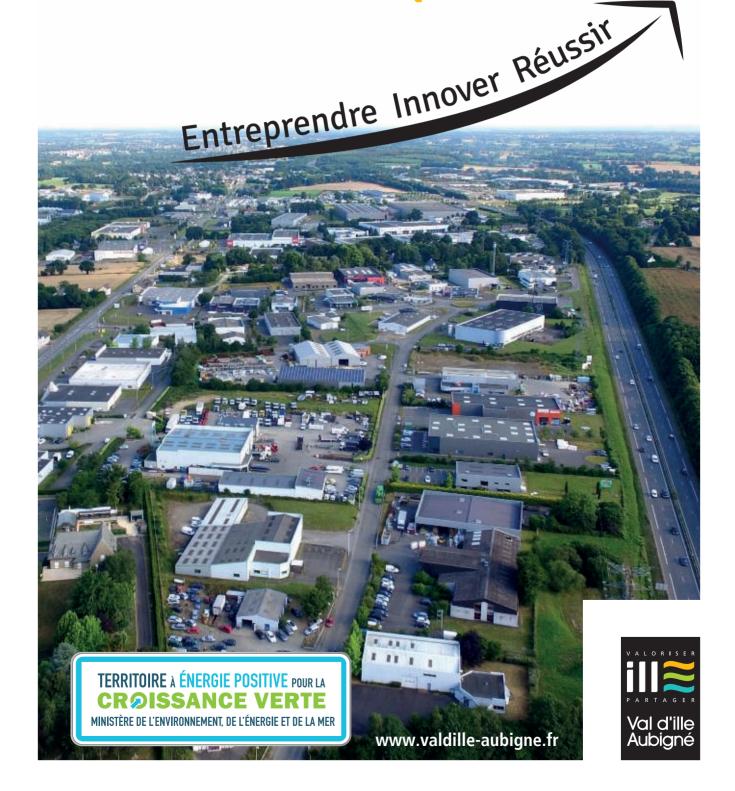


# Développement économique



# Le mot des élus





a finalité de la stratégie de développement économique du Val d'Ille-Aubigné est de faire venir de nouvelles entreprises en lien avec nos objectifs de développement durable pour consolider l'écosystème économique local dans une logique de synergies et d'économie circulaire. Cet objectif vise à la création d'emplois locaux, ainsi qu'à la qualité de vie des habitants et à l'image et la notoriété de notre territoire. Nous portons également la volonté d'un territoire connecté, ouvert à l'expérimentation et porteur d'innovations.

De manière opérationnelle l'action du Val d'Ille-Aubigné se développe dans une logique permettant de garantir une diversité de l'offre et d'offrir de la souplesse dans les solutions proposées, de faciliter l'émergence et le renforcement des réseaux inter-entreprises, en étant à l'écoute et pro-actif au quotidien.

Le Val d'Ille-Aubigné se positionne comme acteur et stimulateur de développement économique au plus près des entreprises et porteurs de projets, dans un réseau dynamique d'acteurs en partenaire actif avec la Région Bretagne, avec laquelle nous avons contractualisé une convention pour articuler nos choix stratégiques et servir de cadre cohérent aux actions d'accompagnement des entreprises.

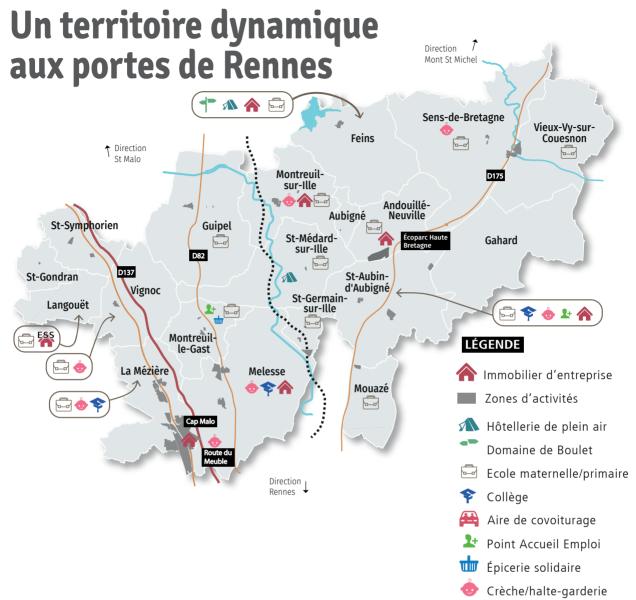
Claude JAOUEN, Président du Val d'Ille-Aubigné, Maire de Melesse. LeAgnis in esed mi, nonsed quam, omnis peria de et restoreris eatum rehent eaquam evel intios et abor aut ea cullia sus eatque perumqui volum que pe plabor sandanditis expe cum quos expe sum fugias in restrume dolesciis eos magnihi cidion poreperiae volupis escimporent acerchi caborehendae sectata quiatem qui tempore rnatend ication porrum cupicim usciaerem ium eosapiduciae nus, volestis as molorias eos ex et quistem fugiatem consequis eniendio. Aque providisqui sequi il et voloratur rerum faccull aturis ipid ut quis eum quassum ium vel idel earumet reperios et estionsed quassequis nullore sed quid qui coriaer feribus, veliam id quatus as rati ut venihil inis natetur

Volorectota comniet fugit, quis nobis est, omni as sit, totaquam aceperitis aperionserum aborit vent faccum asim rae labo. Ut fuga. Moluptam arit quosapitibus magnis invelique eum exerate mporem et arcia dem est, to duciis aboreptae praepro endam quoditis quasser eperis santuritatum audant ipsant.

Igni bla cus, que eostecuptae mo vitam eveni dignis simaionet pedioris endiamus mo dunt atinto etur ad mo moditis aceped qui acium est, ad mo doloreh enimusa dit, intur

Aperchil ea accus vent ut laccus mosanih icabore intibus ventur, ommossi commodis es et faceped ut rerum vellignatque laborat alibuscia nullendandam nos et autetus truptatur, qui beatem vendam que porro dolestemo omnihil labore

Pascal GORIAUX, Vice-président du Val d'Ille-Aubigné, Maire de La Mézière.



Conscient de la richesse de son éco-système économique, le Val d'Ille-Aubigné a pour objectif de maintenir et développer la dynamique locale.

Les synergies inter-entreprises et l'économie circulaire l'alimentent.

L'accueil de nouvelles entreprises est donc au coeur des ambitions de la collectivité. De plus, la politique environnementale est au centre du projet de territoire de la collectivité. Les ambitions pour le développement économique du Val d'Ille-Aubigné sont :

- Contribuer à l'image et à la notoriété des entreprises implantées et du territoire ;
- Développer l'emploi en adéquation avec les attentes et les besoins de la population active du territoire ;
- Créer des richesses pour les habitants, les entreprises et les collectivités locales ;
- Créer de nouveaux services aux entreprises et à la population ;
- Renforcer les liens entre les entreprises et les habitants du territoire ;
- Maintenir et développer les différentes infrastructures propices au développement économique.

### Vous accueillir



offre foncière et immobilière est le pilier sur lequel se base l'accueil entreprises. Elle répond besoins d'implantations mais également de déplacement ou de développement d'établissements déià implantés sur le territoire communautaire et ce afin de permettre le maintien et le développement des activités existantes.

Le Val d'Ille-Aubigné est en mesure d'accueillir les entreprises dans conditions qualitatives et pérennes.

#### Vous rencontrer



evier fondamental, la relation à l'entreprise est au cœur de la stratégie de développement economique du Val d'Ille-Aubigné. Le service économie et les élus locaux sont en lien direct et permanent avec le tissu économique du territoire.

La relation avec l'entreprise se travaille tout au long de la vie de celle-ci, de la phase création à la phase transmission, en passant par son développement et sa mise en réseau.

La relation à l'entreprise contribue diffusion d'informations la l'actualité économique du territoire auprès des entreprises implantées. Cette information porte à la fois sur l'actualité de l'intercommunalité, mais aussi sur celle des entreprises du territoire.

# Accompagner l'innovation et l'expérimentation



e Val d'Ille-Aubigné porte l'ambition d'être territoire d'innovation (alimentation, matériaux,...), Jouvert à la recherche et à l'expérimentation, connecté et à l'écoute des entreprises et de leurs besoins.

Pour ce faire, la collectivité accompagne les acteurs privés dans leur démarche de structuration de projets innovants, y compris lorsque ceux-ci sont en phase de recherche & développement.

Cette ambition porte notamment sur 2 secteurs:

- l'alimentation, en lien avec les producteurs, les grossistes, l'industrie agro-alimentaire ...
  - Et plus particulièrement le « mieux manger »: bio, local, problématique des allergènes...
- les matériaux et process de demain
- La Communauté de communes soutient les acteurs et les initiatives de l'économie circulaire portant notamment sur ces secteurs.
- La transition énergétique et la production d'énergies renouvelables (autoconsommation collective) sont au cœur des projets.

#### ~

# Renforcer les liens



es acteurs économiques (industriels, agriculteurs, artisans...) ont un rôle important dans la vie locale : les emplois qu'ils génèrent, les démarches de solidarité auxquelles ils participent, la prise en compte du développement durable dans leurs process (et leurs impacts) sont autant d'éléments fondamentaux étroitement liés à leur ancrage territorial.

Le Val d'Ille-Aubigné encourage le renforcement des liens en rapprochant les habitants des entreprises.

Première action : le forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle. Les entreprises deviennent ainsi moteur de la politique emploi du territoire.

#### Animer le territoire



n s'appuyant sur les liens créés lors des visites individuelles et sur les réseaux existants, la Communauté de communes favorise la mise en relation géographique et sectorielle des entreprises. Pour ce faire, le Val d'Ille-Aubigné organise des temps d'animation pour les entrepreneurs : rencontres interentreprises par ZA, visites d'entreprises du territoire, moments d'échanges,...

### Promouvoir et valoriser le territoire



e développement de l'attractivité et le renforcement de la notoriété du territoire sont des conditions essentielles à l'accueil de nouvelles entreprises et au maintien d'un écosystème économique dynamique et dynamisant.

Le Val d'Ille-Aubigné est le relais de l'actualité économique de son écosystème.

Les entreprises et réseaux d'entreprises sont partie intégrante de cette dynamique. Ils sont les ambassadeurs du territoire. Les entreprises installées et les success stories témoignent de la richesse économique d'un territoire et contribuent à la notoriété économique du Val d'Ille-Aubigné.



## **Convention**

# Région Bretagne/Val d'Ille-Aubigné

partenaire d'une stratégie de développement économique



a Région Bretagne, désormais pleinement chef de file du développement économique, et les intercommunalités ont souhaité mettre en place un partenariat renforcé au service de la compétitivité et de l'emploi à travers des stratégies, des dispositifs et des outils partagés.

Cet engagement fort pour une économie dynamique et créatrice d'emplois durables est mis en œuvre, en lien avec les opérateurs économiques locaux, dans le cadre d'une convention entre le Conseil régional et chaque établissement public de coopération intercommunale.

Pour les entreprises, c'est la possibilité, où qu'elles se trouvent et quel que soit leur projet, de bénéficier d'un accompagnement de proximité, adapté et réactif.

Le 28 mars 2018, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné et la Région Bretagne ont signé la convention dans les locaux de l'entreprise AME-HASLE à Melesse.

#### Vos interlocutrices



Prospection/implantation/ développement d'entreprises

Aurélie ARHAN Tél. 02 99 69 86 09 / 06 99 24 29 66 aurelie.arhan@valdille-aubigne.fr



Création/reprise/transmission d'entreprises/Pass commerce-artisanat

Justine PAITIER Tél. 02 99 69 86 84 justine.paitier@valdille-aubigne.fr



Agriculture et alimentation

Chrystelle MENARD Tél. 02 99 69 86 88 / 06 62 27 31 30 chrystelle.menard@valdille-aubigne.fr



#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#### SIÈGE

1 La Métairie • 35520 Montreuil-le-Gast Tél. 02 99 69 86 86 Mail contact@valdille-aubigne.fr

#### PÔLE ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tél. 02 99 69 86 01 Mail economie@valdille-aubigne.fr

